



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Biodiversité, Eau et Paysages

**Nos réf.** : SBEP/USP/2023-195

**Affaire suivie par** : Cédric Décultot

cedric.decultot@developpement-durable.gouv.fr

**Tél.** : 04 88 22 62 17 - **Port** : 06 65 99 21 83

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille, le 23/05/2023

**Le Directeur**

à

Direction Départementale des Territoires et de la  
Mer

Service Maritime

CADAM

147 boulevard du Mercantour

06286 Nice cedex 3

**Objet : Demande d'attribution de la concession des plages naturelles sur la commune de Villefranche-sur-Mer au profit de la métropole Nice-Côte-d'Azur**

Vous avez sollicité l'avis de la DREAL le 6 janvier 2023 sur le projet de concession des plages naturelles de Villefranche-sur-Mer porté par la métropole Nice-Côte-d'Azur. Cet avis, favorable sous réserves, vous a été transmis par courrier en date du 9 mars 2023. Par la suite, un nouveau dossier a été proposé, comprenant notamment une version amendée du cahier des charges et de la notice architecturale et paysagère tenant compte des remarques formulées. Le projet ainsi présenté n'appelle plus de réserves, **la DREAL émet donc un avis favorable.**

Je rappelle à toute fin utile que les nouvelles constructions et installations qui découleront de cette concession (bâtiments, mobiliers, toilettes, douches, etc.) devront faire l'objet d'une autorisation spéciale au titre du site classé tel que prévu par l'article L341-10 du code de l'environnement.

La cheffe du Service Biodiversité,  
Eau et Paysages

Hélène SOUAN

**Copie à** : UDAP06 – Etienne Markt

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille - Tél. : 04 88 22 61 00

Adresse postale : 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>